

## RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL jeudi 23 juin 2022 à 19 h 00

Salle du Conseil Municipal Hôtel de Ville – 14 rue Fortuné Charlot

## **ORDRE DU JOUR**

- 1 Modification du règlement général des cimetières communaux
- 2 Modification du règlement intérieur du Conseil Municipal
- 3 Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer le bail commercial de la Poste Picasso
- 4 Jardin d'été 2022 Règlement intérieur et partenariat
- 5 Rapport annuel 2021 relatif au Contrat de Ville
- 6 Modification des statuts du Syndicat Mixte Départemental d'Electricité, du Gaz et des Télécommunications du Val d'Oise (SMDEGTVO)
- 7 Créations et suppressions de postes
- 8 Adoption du tableau des effectifs
- 9 Approbation du Rapport Social Unique (RSU) pour l'année 2020
- 10 Modification du règlement intérieur commun du personnel de la Ville et du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)
- 11 Modalités de récupération des heures supplémentaires
- Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer une Convention relative à une mission d'assistance à l'archivage avec le Centre Interdépartemental de Gestion de la Grande Couronne
- 13 Attribution de la subvention de fonctionnement 2022 à l'Association Aiguillage et autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer l'avenant n° 1 à la Convention partenariale afin de permettre son versement
- 14 Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'Association "La Valise Solidaire"
- 15 Révision des tarifs municipaux et du quotient familial
- 16 Réduction du périmètre de la Zone d'Activité Économique (ZAE) sur la RD14
- 17 Bilan des cessions et acquisitions 2021
- Autorisation donnée à Monsieur le Maire de solliciter, auprès de Monsieur le Préfet, l'ouverture d'une enquête préalable à la déclaration d'utilité publique et d'une enquête parcellaire nécessaires au projet d'aménagement d'une ferme pédagogique sur la plaine des Copistes
- 19 Adoption d'un règlement de fonctionnement commun aux établissements d'accueil du jeune enfant
- 20 Mise en place d'une bourse au voyage à destination des Ignymontains âgés de 16-25 ans
- 21 Approbation d'une convention-type de mise à disposition de minibus à destination des associations

Fait à Montigny-lès-Cormeilles, le 17 juin 2022.

Le Maire

Jean-Noel CARPENTIER